

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIAPL DU 27 JUIN 2020

Présents : Mr Vabre François, Mr Cazals Sébastien, Me Cadillac Virginie, Me Douay Géraldine, Me Sala Emilie, Me Mazars Authesserre Angélique, Me Feral Lucie, Mr Marty Anthony, Mr Enjalbert Jean-michel, Mr Maurel José, Mr Le Maguet Michel, Me Marre Séverine.

Secrétaire de séance : Me Feral Lucie.

Ouverture de séance à 10h05

Ordre du jour : cf Convocation du conseil municipal.

L'ensemble du conseil a validé le compte rendu du dernier conseil.

Délibération N°1 : Le budget primitif du budget de la commune pour l'année 2020 a été validé à l'unanimité.

Délibération N° 2 : Le budget primitif de l'année 2020 du budget annexe « Photovoltaïque » a été approuvé à l'unanimité.

Délibération N°3 : Concernant le vote du Taux des Taxes Locales.

5 votes pour un maintien des taux actuels

4 votes pour une augmentation des taux sur le bâti uniquement

2 votes abstention

Le taux des taxes locales reste donc maintenu.

Le taux des taxes d'assainissement reste lui aussi à l'identique.

Délibération N°4 : La liste des 24 noms en vue de la nomination des membres de la Commission communale des impôts directs (CCID) a été approuvé à l'unanimité.

Délibération N°5 : La convention entre Pays Ségali Communauté et les Communes de Baraqueville, Boussac, Camboulazet, Castanet, Colombiès, Gramond, Manhac, Moyrazès, Pradinas et Sauveterre de Rouergue pour un Service commun destiné à la gestion des écoles avant création du SIVOS a été validé à l'unanimité pour un fonctionnement au 1er juillet 2020 pour une durée maximale de 1 an.

Pour la commission SIVOS : Mr Vabre François et Me Cadillac Virginie en seront les Titulaires

Me Mazars Authesserre Angélique et Me Douay Géraldine en seront les suppléantes

Délibération N°6 : Présentation du dossier retenu en vue du recrutement du nouveau gérant du restaurant La Tourelle. Il s'agit de Mr Geul Ronald et de son épouse.

Quatre dossiers avaient été initialement sélectionnés, un seul a fait un retour dans les délais et son dossier retient l'attention de la Mairie.

Il souhaite avoir un bail sur une durée illimitée qui serait débuté dès que possible afin de pouvoir réaliser, à ses frais, des travaux. L'ouverture officielle se ferai au 1er septembre 2020 avec une mise

en place des paiements du loyer à cette date-là.

Informations diverses :

- ventes aux enchères suite à la liquidation de l'ancien restaurant le 09/07/2020
- les travaux pour le toit de l'Eglise ne devraient pas se faire avant l'hiver. Hors lors des pluies les infiltrations d'eau aggrave la situation. Sébastien Cazals et José Maurel vont voir s'ils peuvent au moins bâcher afin de limiter les dégâts.
- manque de terrains constructibles en vue de l'accueil de future famille au sein du village
- conseil communautaire : changement du président le 16/07/2020. Michel Artus et Karine Clément se présentent
- arrivée d'un nouveau médecin sur Rieupeyroux au 1er/07/2020 Dr Jérôme Collinet.
- nouveaux horaires de la mairie à venir
- pour le site internet, on demande un logo pour le village de Pradinas. On va proposer à la population de nous faire des suggestions et on fera ensuite travailler le logo à Z'lex
- le bâtiment à l'entrée de Pradinas appartenant à Eliane Boursinhac a été vendu
- le terrain appartenant à la Mairie à la Treille a été vendu
- la Préfète se déplace le vendredi 03 juillet au matin pour une visite du Parc Animalier suite à des aides de l'Etat sur le Tourisme
- des renseignements vont être pris sur l'intérêt et la faisabilité d'éteindre sur un créneau horaires l'éclairage public la nuit

Prochain Conseil Municipal exigé par la préfecture le vendredi 10 juillet 2020 en vue des élections des Délégués aux Sénatoriales.

Levée de séance à 12h30